

AR Prefecture

083-218300887-20260331-2026029-DE
 Reçu le 09/04/2026



Commune de Néoules

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOULES
Séance du 31 mars 2026 à 18 heures

L'an deux mille vingt-six, aux date et heure susmentionnées, le conseil municipal de la commune de Néoules, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance publique, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de madame le maire, Sophie ABOUDARAM.

Présents : Sophie ABOUDARAM – Christophe LACOMBE – Karine BILLAULT – Patrick GUARINOS – Daphné YETERIAN – Nicole LEBON – Laurence GASSIER – Jacques OLES – Laurène PEREZ – Clément SIMON – Françoise BERTHOLET – Fouad ABBAOUI – Charlotte PARTOUCHE – Christian TRIVERO – Isabelle GATTI – Jean-Daniel WIDMAIER – Fabien COLOMBAN – Emilie CLEMENT – Guillaume BERNARDEAU – Mireille GALIZIA Rodolphe HUBERT

Absents excusés : Mikaël SCHNEIDER – Kévin MARTIN

Ont donné pouvoir : Mikaël SCHNEIDER à Jean-Daniel WIDMAIER – Kévin MARTIN à Karine BILLAULT

Date de la convocation : 25.03.2026

Nombre de membres composant l'assemblée : 23

Nombre de membres présents : 20 jusqu'au point n°5 – 21 à partir du point n° 6

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 22 jusqu'au point n°5 – 23 à partir du point n°6

Quorum (12) : Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T, madame Laurène PEREZ est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-029 – Désignation des membres des commissions extra-municipales

Rapporteur : madame le maire Sophie ABOUDARAM

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2143-2 ;

VU la délibération n°2026-027 en date du 31 mars 2026 portant création des commissions extra-municipales ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation des membres des commissions extra-municipales ;

CONSIDERANT que ces commissions peuvent associer des personnes extérieures à la collectivité ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, de **NE PAS PROCEDER** au scrutin secret et de **DESIGNER** les membres des commissions extra-municipales à main levée.

DIT que chaque commission extra-municipale comprend de 4 à 6 membres élus titulaires et d'aucun à 1 membre élu suppléant. Les personnes extérieures pourront être désignées ultérieurement par arrêté du maire.

DESIGNE les membres des commissions extra-municipales ci-après :

Une seule liste est proposée pour chacune des 4 commissions extra-municipales.

Le résultat du vote pour la commission extra-municipale vie associative et sport est le suivant :

Liste A : Votants : 23 - Pour : 18 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 5 voix (M.GALIZIA, E.CLEMENT, G.BERNARDEAU, F.COLOMBAN,R.HUBERT)

Commission extra-municipale Vie associative et sport :			
Titulaires	Laurence GASSIER	Suppléant	Fouad ABBAOUI
	Christian TRIVERO		
	Daphné YETERIAN		
	Charlotte PARTOUCHE		
	Christophe LACOMBE		
	Kevin MARTIN		

Le résultat du vote pour la commission extra-municipale projets structurants et aménagement est le suivant :

Liste A : Votants : 23 - Pour : 18 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 5 voix (M.GALIZIA, E.CLEMENT, G.BERNARDEAU, F.COLOMBAN,R.HUBERT)

Commission extra-municipale Projets structurants et aménagement :			
Titulaires	Karine BILLAULT	Suppléant	
	Christian TRIVERO		
	Daphné YETERIAN		
	Patrick GUARINOS		
	Christophe LACOMBE		
	Jacques OLES		

AR Prefecture

083-218300887-20260331-2026029-DE
 Reçu le 09/04/2026

Le résultat du vote pour la commission extra-municipale jumelage est le suivant :

Liste A : Votants : 23 - Pour : 18 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 5 voix (M.GALIZIA, E.CLEMENT, G.BERNARDEAU, F.COLOMBAN,R.HUBERT)

Commission extra-municipale Jumelage :			
Titulaires	Patrick GUARINOS	Suppléant	
	Daphné YETERIAN		
	Christophe LACOMBE		
	Jacques OLES		

Le résultat du vote pour la commission extra-municipale agriculture terroir et patrimoine est le suivant :

Liste A : Votants : 23 - Pour : 18 voix - Contre : 0 voix - Abstention : 5 voix (M.GALIZIA, E.CLEMENT, G.BERNARDEAU, F.COLOMBAN,R.HUBERT)

Commission extra-municipale Agriculture – terroir et patrimoine :			
Titulaires	Clément SIMON	Suppléant	Fouad ABBAOUI
	Nicole LEBON		
	Mikaël SCHNEIDER		
	Laurène PEREZ		
	Patrick GUARINOS		

DIT que les membres extérieurs seront nommés ultérieurement par arrêté du maire.

DIT que les commissions sont constituées pour la durée du mandat municipal.

Résultat du vote	
Pour	18
Contre	0
Abstention	5

Mesdames Mireille GALIZIA, Emilie CLEMENT
 Messieurs Guillaume BERNARDEAU, Fabien COLOMBAN
 et Rodolphe HUBERT s'abstiennent

Adopté en séance publique le 31 mars 2026.

Le maire,
 Sophie ABOUDARAM

S. Aboudaram

